

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE D'ASBESTOS

À une **séance ordinaire** du Conseil municipal de la Ville d'Asbestos, tenue ce **10^e jour du mois d'août 2009**, à la salle du Conseil de l'Hôtel de ville d'Asbestos, à compter de 19 h 35.

Sont présents à cette séance :

- monsieur Jean-Philippe Bachand, maire
- madame Nathalie Durocher, conseillère au poste numéro 1
- monsieur Alain Roy, conseiller au poste numéro 2
- monsieur Serge Boislard, conseiller au poste numéro 3
- madame Nicole Forgues, conseillère au poste numéro 4
- monsieur Jean Roy, conseiller au poste numéro 5
- monsieur Pierre Benoit, conseiller au poste numéro 6
- monsieur Georges-André Gagné, directeur général et greffier-suppléant

Tous les membres du Conseil sont présents et forment quorum sous la présidence de monsieur Jean-Philippe Bachand, maire, il est donc procédé comme suit:

2009-202

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Alain Roy, appuyé de la conseillère Nicole Forgues et résolu d'adopter l'ordre du jour de la présente séance tel que rédigé.

Adoptée.

2009-203

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL – SÉANCE ORDINAIRE DU 6 JUILLET 2009

Les membres du Conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 juillet 2009, il est proposé par le conseiller Jean Roy, appuyé par le conseiller Serge Boislard et résolu d'adopter ce procès-verbal tel que rédigé.

Adoptée.

CORRESPONDANCE

- Lettre de la direction générale des finances municipales du MAMROT relativement au programme de péréquation et de la répartition de la Ville d'Asbestos à ce programme.
- Lettre de la direction générale des finances municipales du MAMROT nous informant que le ministre a approuvé en date du 16 juillet 2009 le règlement

numéro 2009-153 décrétant un emprunt de 637 100 \$.

- Lettre de la Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec nous informant d'une demande de permis pour l'établissement : Complexe hôtelier le Williams
- Lettre du sous-ministre du MAMROT nous informant que le ministre a approuvé l'entente relative à la Régie intermunicipale d'élimination des matières résiduelles des Sources.
- Lettre du ministre délégué aux Transports nous informant qu'il accorde une subvention de 10 000 \$ pour des travaux de resurfaçage de la rue Bergeron à Asbestos.
- Lettre du député de Richmond, M. Yvon Vallières, annonçant l'octroi d'une subvention spéciale dans le cadre du Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal.

DEMANDES DES CONTRIBUABLES

Monsieur Normand Samson, 172, rue du Roi, Asbestos :

- Suivi sur l'application de l'interdiction de stationnement devant sa propriété;
- Il désire retirer sa demande pour faire fermer le quai de déchargement du supermarché Maxi. Il suggère de faire livrer chez Maxi via la rue Bolduc.

Monsieur Gilles Messier, 141, rue Poitras, Asbestos :

- Dépôt d'un article de l'édition du 29 juillet 2009 du Journal de Saint-Bruno sur les démêlés de la Ville de Saint-Basile-le-Grand avec un gestionnaire d'un site de compostage.

2009-204

EMPRUNT TEMPORAIRE POUR LE RÈGLEMENT NUMÉRO 2009-153

Il est proposé par le conseiller Jean Roy, appuyé par la conseillère Nicole Forgues et résolu que conformément à l'article 567 de la *Loi sur les cités et villes*, le Conseil municipal d'Asbestos autorise un emprunt temporaire auprès de la Caisse Desjardins des Métaux blancs, pour le paiement des dépenses effectuées en vertu du règlement d'emprunt numéro 2009-153 pour des dépenses en immobilisations.

L'emprunt temporaire sera d'un montant de 637 100 \$, lequel correspond à l'emprunt à long terme autorisé par le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire.

Cet emprunt sera remboursé immédiatement lors de l'encaissement du produit de l'emprunt à long terme.

De plus, la trésorière, Manon Carrier, est autorisée à signer, pour et au nom de la Ville d'Asbestos, tous les documents nécessaires aux fins de la présente.

Adoptée.

2009-205

PACTE RURAL – VOLET LOCAL : CHOIX DE PROJETS

CONSIDÉRANT que la Ville d'Asbestos a procédé à un appel de projets dans le cadre du pacte rural – Volet local;

CONSIDÉRANT que l'ensemble des organismes éligibles à déposer un projet ont été invité par lettre individuelle à une rencontre d'information;

CONSIDÉRANT que l'agente rurale à la MRC des Sources a procédé à une analyse de l'ensemble des projets à l'égard de l'admissibilité des projets;

CONSIDÉRANT que les projets admissibles ont fait l'objet d'une analyse qualitative par un sous-comité du conseil qui a émis des recommandations au conseil;

Il est proposé par le conseiller Serge Boislard, appuyé par la conseillère Nicole Forgues et résolu que les projets suivants soient retenus dans le cadre de l'appel de projets pour le pacte rural – volet local.

TITRE DU PROJET	PROMOTEUR	MONTANT DEMANDÉ	DÉCISION
Développement des sentiers récréo-touristiques sur le site de Mine Jeffrey	Parc récréo-touristique Mine Jeffrey	7 500 \$	Le conseil retient le projet et accorde la somme demandée de 7 500 \$.
Développement d'un sentier de raquettes parallèle au sentier de ski de fond	Club de ski de fond d'Asbestos inc.	3 569 \$	Le conseil retient le projet et accorde la somme demandée de 3 569 \$. Les équipements devront être entreposés dans un endroit réservé à cette fin et devront servir à l'usage exclusif du Club de ski de fond.
Centre de location d'équipements	Camp musical d'Asbestos	7 000 \$	Le conseil retient le projet et accorde la somme demandée de 7 000 \$. Cependant, le promoteur devra collaborer avec l'Ensemble vocal l'Escaouette pour l'acquisition des chaises et déposer à la Ville d'Asbestos une politique d'utilisation et de prêt des équipements subventionnés pour les organismes du milieu. Le Camp devra également faire la promotion des équipements disponibles avec les frais demandés auprès des organismes du milieu.
Fête des voisins	Collectif d'action contre la pauvreté	5 000 \$	Le conseil retient le projet et accorde la somme demandée de 5 000 \$.
Acquisition de chaises à la salle NDTJ	Ensemble vocal l'Escaouette	4 361 \$	Le conseil retient le projet et accorde la somme demandée de 4 361 \$. Cependant, le promoteur devra collaborer avec le Camp musical et déposer à la Ville d'Asbestos une politique d'utilisation et de prêt des équipements sub-

			ventionnés pour les organismes du milieu.
Aménagement de nouveaux sentiers au Sentiers 4 saisons	AREEQ - Asbesterie	1 400 \$	Le conseil retient le projet et accorde la somme demandée de 1 400 \$.
Mise en œuvre de la politique d'accueil	La Maison des Familles Famillaction	7 500 \$	Le conseil réserve une somme de 7 500 \$ jusqu'au 1 ^{er} octobre 2009 et demande au promoteur de représenter un projet qui répond aux critères d'admissibilité. Ce projet sera présenté ultérieurement à la MRC pour une acceptation finale et financement.
Résidence Castonguay	Ressource en entretien ménager	7 500 \$	Le conseil ne retient pas le projet pour le moment.
TOTAL :		36 330 \$	

Que les projets retenus soient soumis au conseil de la MRC des Sources pour l'acceptation finale et le financement des projets retenus.

Adoptée.

2009-206

DÉLÉGATION AU 3^E TOURNOI DE GOLF : FONDATION DU CAMP MUSICAL D'ASBESTOS

Il est proposé par le conseiller Alain Roy, appuyé par le conseiller Pierre Benoit et résolu que la Ville d'Asbestos participe au 3^e tournoi de golf organisé au profit de la Fondation du Camp musical d'Asbestos qui aura lieu le 22 août prochain en réservant 4 forfaits golf et un souper supplémentaire.

Adoptée.

2009-207

ACQUISITION DU TERRAIN ADJACENT À L'HOTEL DE VILLE ET AUTORISATION DE SIGNATURE

CONSIDÉRANT l'intérêt de la Ville d'Asbestos à acquérir le terrain adjacent à l'hôtel de ville d'Asbestos situé sur la rue du Roi, propriété de monsieur Réjean Dion;

CONSIDÉRANT que des discussions ont été entreprises entre le propriétaire et le directeur général à cet effet et qu'une entente a été conclue;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Alain Roy, appuyé par le conseiller Pierre Benoit et résolu que la Ville d'Asbestos achète de monsieur Réjean Dion le terrain portant le numéro de lot 3170857 pour la somme totale de trente-deux mille neuf cents dollars (32 900 \$), représentant le prix de l'évaluation municipale 2009.

- › QUE Me Denis Gauthier, notaire, soit mandaté pour procéder à la réalisation de cette transaction d'acquisition.
- › QUE l'ensemble des frais reliés à cette transaction soit à la charge de la Ville d'Asbestos.

- › QUE le maire et le directeur général et greffier-suppléant, soient autorisés à signer, pour et au nom de la Ville d'Asbestos, tous les documents nécessaires à cette transaction.

Adoptée.

2009-208

CRÉATION DE LA RÉSERVE 2009 POUR LE FINANCEMENT DE DÉPENSES LIÉES À LA FOURNITURE DES SERVICES DE L'EAU ET DE LA VOIRIE

CONSIDÉRANT que la municipalité peut créer en vertu de l'article 569.7 de la *Loi sur les cités et villes*, par résolution, une réserve financière pour le financement de dépenses destinées à améliorer et développer les services de l'eau et de la voirie;

CONSIDÉRANT qu'une taxe spéciale dédiée au fonds d'infrastructures a été imposée sur le compte de taxes foncières des contribuables en 2009 pour le renouvellement des infrastructures;

CONSIDÉRANT que cette réserve est créée au profit de l'ensemble du territoire de la municipalité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Alain Roy, appuyé par le conseiller Pierre Benoit et résolu que la Ville d'Asbestos crée une réserve 2009 de 219 836 \$ prévue à cette fin.

Adoptée.

2009-209

CONTRIBUTION AUX CHEVALIERS DE COLOMB D'ASBESTOS

Il est proposé par la conseillère Nicole Forgues, appuyé par le conseiller Jean Roy et résolu que la Ville d'Asbestos accorde une contribution de 300 \$ aux Chevaliers de Colomb d'Asbestos.

Adoptée.

2009-210

COMMANDITE AU CLUB 3 ET 4 ROUES DE L'OR BLANC INC.

Il est proposé par le conseiller Serge Boislard, appuyé par le conseiller Jean Roy et résolu que la Ville d'Asbestos accorde une commandite de l'ordre de 100 \$ au Club 3 et 4 roues de l'Or blanc inc., et ce, pour publicité à paraître dans la carte des sentiers 2009.

Adoptée.

2009-211

AGENDA 2010 DES FILLES D'ISABELLE D'ASBESTOS

Après avoir pris connaissance de la demande de commandite pour un espace publicitaire dans l'agenda des Filles d'Isabelle, édition 2010, il est proposé par le conseiller Pierre Benoit, appuyé par la conseillère Nicole Forgues et résolu d'octroyer un montant de 25 \$ à cet effet.

Adoptée.

2009-212

TRAVAUX DE RÉFECTION DE LA 1^{RE} AVENUE : AVENANT AU MANDAT DE TEKNIKA-HBA

CONSIDÉRANT la demande de révision des honoraires professionnels de la firme Teknika-HBA dans le projet de réfection de la 1^{re} Avenue, entre les boulevards Simoneau et du Conseil;

CONSIDÉRANT que divers faits et corrections ont eu pour effet de modifier les honoraires professionnels prévus dans certaines étapes du projet;

CONSIDÉRANT qu'il y a eu lieu d'apporter des modifications aux plans durant l'hiver 2009 à la suite de rencontres avec les citoyens concernés ;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Jean Roy, appuyé par le conseiller Pierre Benoit et résolu d'accepter l'avenant au contrat accordé à la firme Teknika-HBA par la résolution numéro 2008-119, avenant affectant le montant total des honoraires initialement prévu à 59 774,74 \$ et qui est haussé à 65 709,50 \$, incluant toutes taxes.

Adoptée.

2009-213

HONORAIRES PROFESSIONNELS : CONSULTANTS EN GEOMATIQUE RCP INC.

Il est proposé par la conseillère Nathalie Durocher, appuyé par le conseiller Serge Boislard et résolu d'autoriser le paiement des honoraires professionnels de Les Consultants en géomatique RCP inc. pour confection d'un relevé topographique du prolongement du boulevard Industriel à Asbestos, honoraires de 2 000 \$ plus taxes afférentes.

Adoptée.

2009-214

MODIFICATION AU CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES 2009 DU CONSEIL MUNICIPAL

CONSIDÉRANT qu'en novembre 2009, une élection municipale aura lieu à Asbestos comme partout au Québec;

CONSIDÉRANT que la procédure à suivre avant la tenue des élections municipales débute au cours du mois de septembre;

CONSIDÉRANT que lors de l'adoption du calendrier 2009 des séances du Conseil, il avait été prévu la tenue de la séance ordinaire du 13 octobre 2009;

CONSIDÉRANT que cette dernière n'aura pas lieu puisque nous serons en processus de préparation des élections;

Il est proposé par le conseiller Pierre Benoit, appuyé par la conseillère Nicole Forgues et résolu d'enlever la date du 13 octobre 2009 du calendrier 2009 des séances du Conseil municipal de la Ville d'Asbestos.

Adoptée.

2009-215

RÈGLEMENT NUMÉRO 2009-155 : RÈGLEMENT DÉCRÉTANT L'IMPOSITION D'UNE TAXE AUX FINS DU FINANCEMENT DES CENTRES D'URGENCE 9-1-1

Suite à l'obligation pour toutes les municipalités du Québec d'adopter un règlement pour le financement des centres d'urgence 9-1-1 par l'imposition d'une taxe, il est proposé par le conseiller Jean Roy, appuyé par le conseiller Pierre Benoit et résolu d'adopter le règlement numéro 2009-155 « Règlement décrétant l'imposition d'une taxe aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1 » et qu'il soit transcrit comme tel au Livre des règlements de la Ville d'Asbestos. Ce règlement entrera en vigueur lors de l'entrée en vigueur du décret du Gouvernement du Québec à cet effet.

Adoptée.

2009-216

CONTRIBUTION POUR L'AMÉLIORATION DES SENTIERS QUATRE-SAISONS

Le Conseil municipal ayant pris connaissance d'une demande du responsable des Sentiers Quatre-saisons, il est proposé par le conseiller Jean Roy, appuyé par le conseiller Pierre Benoit et résolu que la Ville d'Asbestos accorde le montant de 300 \$ demandé pour l'amélioration des sentiers Quatre-saisons, montant pris à même les fonds provenant du tournoi de golf du maire.

Adoptée.

2009-217

SOUSSION POUR FOURNITURE D'UN CAMION PORTEUR 10 ROUES, 2010

Suite à l'approbation du règlement numéro 2009-153 par le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, l'adjudication de cet achat peut être donnée. Par conséquent, il est proposé par le conseiller Pierre Benoit, appuyé par le conseiller Alain Roy et résolu d'octroyer la soumission pour un camion porteur 10 roues, diesel, 2010 pour le Service des travaux publics à la compagnie Charest International au montant total de 111 859,13 \$ incluant les taxes.

Adoptée.

2009-218

RÈGLEMENT NUMÉRO 2009-154 : RÈGLEMENT ABROGEANT L'ARTICLE 218 DU TITRE 8 : BRANCHEMENTS AUX AQUEDUC ET ÉGOUTS DU RÈGLEMENT GÉNÉRAL NUMÉRO 2001-36

Chacun des membres du Conseil ayant reçu le projet de règlement numéro 2009-154 : « Règlement abrogeant l'article 218 du Titre 8 : branchements aux aqueduc et égouts du règlement général numéro 2001-36 », il est proposé par la conseillère Nicole Forgues, appuyé par le conseiller Jean Roy et résolu d'approuver ledit règlement et qu'il soit transcrit comme tel au Livre des règlements de la Ville d'Asbestos. Ce règlement entrera en vigueur après publication.

Adoptée.

2009-219**APPROBATION DE DIVERSES DÉPENSES POUR LE SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS**

Il est proposé par le conseiller Serge Boislard, appuyé par le conseiller Alain Roy et résolu que les dépenses énumérées plus bas soient et sont autorisées. Ces dépenses sont :

Travaux d'asphaltage sur la rue Pruneau

Jean-Guy Vigneux inc.	Nivelage et asphaltage d'une section de la rue Pruneau, dans le secteur Trois-Lacs	2 575,00 \$
-----------------------	--	-------------

Travaux d'aménagement rues Bergeron et Demers

Gestion 2000 enr.	Travaux d'aménagement avec un backo des rues Bergeron et Demers	4 876,20 \$
-------------------	---	-------------

Travaux d'aménagement du parc Dollard

Hémond ltée	Travaux d'aménagement, voyages de terre et tourbe	4 286,44 \$
-------------	---	-------------

Travaux de réfection au 192, rue Brown, Asbestos

Hémond ltée	Travaux de réfection sur le réseau d'égout et pluvial. Voyages de terre et transport .	3 730,52 \$
-------------	--	-------------

Adoptée.

2009-220**ENGAGEMENT D'UNE ANIMATRICE AUX TERRAINS DE JEUX**

Il est proposé par le conseiller Jean Roy, appuyé du conseiller Pierre Benoit et résolu d'engager Marjolaine Gouin à titre d'animatrice à l'OTJ du 13 juillet au 12 août 2009 au taux horaire du salaire minimum.

Adoptée.

2009-221**AUTORISATION D'ACHAT AU SERVICE DES LOISIRS**

Il est proposé par la conseillère Nicole Forgues, appuyé du conseiller Jean Roy et résolu d'autoriser la dépense d'un panneau de contrôle pour les jeux d'eau au Parc du Centenaire auprès de la compagnie Ciment projeté et piscines Orléans inc. au coût de 6 859,98 \$ incluant les taxes.

Adoptée.

2009-222**MODIFICATION À L'ENTENTE POUR LE SERVICE DE CONTRÔLE ANIMALIER AVEC LINDA ARGUIN, RESPONSABLE**

Il est proposé par le conseiller Serge Boislard, appuyé de la conseillère Nathalie Durocher et résolu de modifier l'entente pour le service de contrôle animalier avec madame Linda Arguin.

Qu'une somme de 4 500 \$ soit versée à madame Linda Arguin, responsable du service de contrôle animalier pour la Ville d'Asbestos à titre d'avance sur la perception des licences pour chiens et chats sur le territoire d'Asbestos.

Adoptée.

PÉRIODE DE QUESTIONS DES CONTRIBUABLES SUR L'ORDRE DU JOUR

Monsieur Lionel Duchesneau, 104, rue Dusseault, Asbestos

- Suivi sur sa demande pour le drainage sur son terrain. Il demande que le directeur général constate la situation.

AUTRES AFFAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL

Madame Nathalie Durocher, conseillère :

- Elle invite la population à aller au Festival des Gourmands et souhaite un bon festival à toutes et à tous.

Monsieur Alain Roy, conseiller :

- Il souligne la participation de la Ville d'Asbestos aux audiences du BAPE sur le projet de travaux au Lac Trois-Lacs. La Ville a déposé un mémoire favorable au projet.

Madame Nicole Forgues, conseillère :

- Félicitations aux employés du service des Travaux publics pour les travaux effectués lors de la réfection de la rue Théode et Demers;
- Elle invite la population à aller au Festival des Gourmands et souhaite un bon festival à toutes et à tous.

Monsieur Jean Roy, conseiller :

- Il invite les gens à participer à la levée de fonds pour le projet de la Résidence Castonguay particulièrement en participant au tournoi de golf du 28 août.

Monsieur Pierre Benoit, conseiller :

- Il invite la population à aller au Festival des Gourmands et souhaite un bon festival à toutes et à tous.

Monsieur Serge Boislard, conseiller :

- Un camion de collecte des ordures sera acheté par la Régie intermunicipale sanitaire des Hameaux;
- Retour sur la conférence de presse à propos de l'utilisation de l'asphalte-chrysotile dans les rues d'Asbestos;
- Suivi sur une rencontre du Mouvement Pro-Chrysotile avec le ministre délégué aux Ressources naturelles, monsieur Serge Simard;
- Il invite la population à aller au Festival des Gourmands et souhaite un bon festival à toutes et à tous.

2009-223

HOMMAGE À ANDRÉ BACHAND – AMBASSADEUR DU CANADA À L'UNESCO

CONSIDÉRANT que monsieur André Bachand, ancien maire de la Ville d'Asbestos, a été nommé Ambassadeur du Canada à l'UNESCO à Paris;

CONSIDÉRANT que cette nomination rejaille sur l'ensemble de la communauté Asbestrienne;

CONSIDÉRANT que monsieur Bachand a toujours été et demeure un ambassadeur de la ville d'Asbestos partout où il se trouve;

Il est proposé par le conseiller Serge Boislard, appuyé du conseiller Jean Roy et résolu à l'unanimité de féliciter monsieur André Bachand pour sa nomination comme ambassadeur du Canada à l'UNESCO.

Adoptée unanimement

Monsieur le maire Jean-Philippe Bachand :

- La région est en attente de la réponse du BAPE à l'égard du projet de revitalisation de Lac Trois-Lacs;
- Il invite la population à aller au Festival des Gourmands et souhaite un bon festival à toutes et à tous.

2009-223.1

LEVÉE DE LA SÉANCE

La conseillère Nicole Forgues propose la levée de la présente séance à 20 h 45.

Adoptée.

JEAN-PHILIPPE BACHAND, MAIRE

**GEORGES-ANDRÉ GAGNÉ, DIRECTEUR GÉNÉRAL
ET GREFFIER-SUPPLÉANT**

GAG/LG